



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N°19/2023/DRAIRSK/BHP

Séance public

Le Jeudi 14 Décembre 2023 à 10H, il sera procédé, dans la salle de réunion à la délégation régionale des affaires islamiques de Rabat Salé Kenitra sise au 25, Rue Oujda, Hassan Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, ayant pour objet **TRAVAUX DE REFECTION DE LA GRANDE MOSQUEE MOHAMMED VI à TAMESNA EN LOT UNIQUE.**

➤ Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service de construction et d'équipement à la délégation régionale des affaires islamiques de Rabat Salé Kenitra sise au 25, Rue Oujda Hassan Rabat ; il peut également être téléchargé à partir du site du ministère des habous : www.habous.gov.ma,

➤ Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 36 de l'arrêté n° 13.258 du 13 Septembre 2013 Fixant le règlement de passation des marchés de travaux, fournitures et services conclu par l'administration des Habous au profit des Habous publics.

➤ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Vingt mille dirhams (20.000,00).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 42 et 44 de l'arrêté n° 13.258 précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la délégation régionale des Affaires Islamiques de Rabat Sale Kénitra sise au 25 Rue Oujda Hassan, Rabat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Visite des lieux :

Une visite des lieux est prévue Le Lundi 04/12/2023 à 10 h00 mn à la grande mosquée MOHAMMED VI à TAMESNA.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

Cet avis d'appel d'offre exige une copie certifiée conforme de l'attestation de qualifications et de classification suivante :

Secteur A	Classe 5	Qualifications exigées A.5
-----------	----------	----------------------------

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces suivantes :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles il a participé et la qualité de sa participation.
- Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent à exécuter lesdites prestations, avec indication de la nature des prestations, le montant, et l'année de réalisation, ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation.